

**ASSEMBLEE NATIONALE**30 septembre 2005

---

LOI D'ORIENTATION AGRICOLE - (n° 2341)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 362

présenté par  
M. Herth, rapporteur  
au nom de la commission des affaires économiques

-----  
**ARTICLE 25**

Dans le deuxième alinéa du II de cet article, substituer aux mots :

« et des sols, de la qualité »,

les mots :

« , des sols et ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.